Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 022-212201164-20260121-210126_2-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*DE LA COMMUNE DE **LANRODEC***

SÉANCE DU 21 JANVIER 2026

Nombre de Conseillers	
En exercice :	*15*
Présents :	*14*
Votants :	*14*
Absents :	*1*
Exclus :	*0*

Date de convocation :
14 janvier 2026
Date d'affichage :
14 janvier 2026

OBJET :
Demande de subvention DETR / DSIL
Rénovation énergétique de l'école.

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un janvier à 19 heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur OLLIVIER-HENRY Alain, Maire.

ETAIENT PRESENTS :
MM. OLLIVIER-HENRY Alain, LARVOR Dominique, JOURDEN Jean-Yves, GUILLOU Alain, BARON Joseph, LE ROY Maryline, LE MEUR-BOURDON Claudie, LE GOUX Jean Pierre, CESBRON Virginie, LE SCEL Marthe, SAINTILLAN Aurélie, STEUNOU-ROQUINARC'H Solène, BRIAND-LE FRANCOIS Aline, DARTIAILH Emmanuel.

***Absente excusée** : Bourdois Marie-Laure*

Secrétaire de séance : Saintillan Aurélie

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal la décision de rénovation énergétique de l'école.
Le Conseil Municipal approuve l'estimatif présenté par l'architecte Philippe Henocq de Plérin. Les travaux consisteront en :

- Gros-œuvre : 40 000 € HT,
- Charpente métallique : 280 000 € HT,
- Couverture/Bardage : 185 000 € HT,
- Bardage panneaux composite : 95 000 € HT,
- Second-œuvre : 30 000 € HT,

  Soit 630 000 € HT

Travaux auxquels s'ajoute l'installation de panneaux photovoltaïques pour un montant de 41 236 € HT,
Soit un montant total de travaux de 671 236 € HT.
Le montant de la maîtrise d'œuvre est de 48 750 € HT.
Le projet global est de 719 986 € HT.

Un appel d'offres sera lancé courant du 2ème trimestre 2026 pour un lancement des travaux en juillet 2026.

Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 022-212201164-20260121-210126_2-DE

Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES	MONTANT (HT)	RECETTES	MONTANT
Travaux	630 000 €	D.E.T.R.	190 000 €
Panneaux photovoltaïques	41 236 €	DSIL	210 000 €
Maîtrise d'oeuvre	48 750 €	Fonds vert	50 000 €
		Conseil Régional	125 000 €
		Fonds propres	44 986 €
		Emprunt	100 000 €
TOTAUX	719 986 €		719 986 €

Le Conseil Municipal sollicite dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, une subvention de l'ordre de 26.39 % pour une dépense subventionnable de 719 986 € HT, soit 190 000 €.

Le Conseil Municipal sollicite dans le cadre de la DSIL, une subvention de l'ordre de 29.17% pour une dépense subventionnable de 719 986 € HT, soit 210 000 €.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Le Maire,
Alain Ollivier-Henry

MAIRIE DE LANRODEC
22